

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

EQHM26-001

Marché à procédure adaptée

Organisé en application des dispositions
de l'Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018
et du Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018

Fourniture d'équipement de bionettoyage

I – BUT DE L'OPERATION

Le Centre Hospitalier du Mans (CHM), établissement support du GHT 72, assure la passation d'un marché public, pour l'ensemble des établissements du GHT, pour **l'acquisition de matériels de nettoyage**.

II - ALLOTISSEMENT

Cette procédure comporte 6 lots :

- Lot 1 : Acquisition de chariots de bionettoyage
- Lot 2 : Acquisition d'auto laveuses autoportées
- Lot 3 : Acquisition d'auto laveuses autotractées
- Lot 4 : Acquisition d'auto laveuses petit modèle type rotocleaner
- Lot 5 : Acquisition de monobrosse lustreuse
- Lot 6 : Acquisition de générateur de vapeur

III – NORMES ET REGLEMENTATION

Le candidat joindra **OBLIGATOIREMENT** à son offre le **certificat de marquage CE**, et éventuellement les différents certificats de conformité (certificat GS, RAL-RG 614...) et les attestations de certification ISO 9001, ISO 14001 ...

Tous les matériels installés devront être conformes à la norme CE.

IV – REFERENCES ET ECHANTILLONS

Pour le lot 01, un échantillon est attendu afin d'effectuer des essais durant la période de consultation. L'échantillon est fourni avec la fiche technique. Voir modalités au RC. Les soumissionnaires présenteront obligatoirement les matériels correspondant à la configuration de l'offre déposée.

Par ailleurs, et pour l'ensemble des lots, le candidat devra présenter dans son offre, une **liste de sites d'implantation** des modèles proposés dans les établissements hospitaliers.

Le titulaire s'engage à laisser à l'essai pendant plusieurs jours le matériel souhaité pour une commande si un établissement du GHT72 en fait la demande.

Les candidats devront fournir, lors de la remise de son offre, la notice technique complète des équipements proposés. Il devra également transmettre la liste détaillée des pièces détachées disponible à l'achat, en précisant pour chacune d'elles leur référence, leur désignation ainsi que leur prix unitaire

V – EXPRESSION DU BESOIN

Il est demandé aux soumissionnaires de bien vouloir établir leurs offres en fonction des caractéristiques techniques ci-après.

Lot 1 : Chariots de bionettoyage

Les chariots de ménage sont à destination des locaux des services de soins et permettront de réaliser le bio nettoyage de ceux-ci.

Le candidat devra proposer un chariot ergonomique (prévention des T.M.S.), modulable avec de réelles capacités de rangement.

S'ajoute à cela les caractéristiques suivantes :

- Avoir au minimum 4 roues pivotantes avec au moins 2 freins démontables avec système de pare-fils
- Disposer d'un système de support pour sac poubelle de 50 ou 100 litres avec couvercle et permettant d'effectuer le tri sélectif (1 sac ordures ménagères et 1 sac pour le tri sélectif)
- Disposer d'un support pour filet de lavage. **Possibilité d'organiser un pré tri bandeaux de lavage et lavettes. Système à deux entrées.**
- Disposer de 2 à 4 seaux de 8 litres de capacité environ, si possible gradués avec un choix de couleurs différentes.
- Plusieurs systèmes d'accroche embarqués pour le transport du petit matériel.
- Disposer de bacs ou tiroirs de tailles différentes sécurisés pouvant accueillir les consommables.

Les chariots devront être sécurisés facilement avec une porte.

- Proposition d'un porte documents pour le rangement et le transport des documents de traçabilité.

D'autre part, le chariot de bionettoyage sera équipé du système de lavage à plat des sols avec un manche ergonomique.

Il sera à scratch, d'une longueur de +/- 43 cm et permettra la mise en œuvre de la méthode de pré imprégnation. Chaque chariot sera fourni avec 4 accroches réglables en hauteur type col de cygne.

Les candidats devront mettre à disposition un kit de pièces détachées de première urgence dont l'objectif est de limiter l'indisponibilité du chariot.

Lot 2 Auto laveuses autoportées

Les Auto laveuses autoportées devront être d'une largeur de travail comprise entre 50 et 65 cm.

Elles respecteront les caractéristiques suivantes :

- Equipées d'une batterie sans entretien
- Avoir un faible niveau sonore
- Facilité d'utilisation de l'ensemble des fonctions

- Possibilité de réglage facile par l'encadrement.
- Mise en place et enlèvement simple et rapide du suceur réglable en fonction du type de sol sur lequel elle la machine sera utilisée (souple ou dur, PVC ou carrelage)
- Disposer de bacs eau propre et eau sale séparés par une cloison fixe.
- Disposer d'un bac de récupération très accessible, avec possibilité de vidange complète du réservoir
- Le nettoyage des éléments de lavage (suceur, bac de récupération, plateau porte brosse, etc.) doit être aisé et ergonomique.
- Possibilité d'une centrale de dilution embarquée. Si possible permettant l'utilisation de différents produits (Pas de « chimie » captive, de conditionnement captif).
- Ergonomie du poste de travail. Eléments de réglage (Fauteuil, volant, etc.). Existence et description d'un dispositif d'arrêt d'urgence en cas de malaise de l'utilisateur ou perte de contrôle, possibilité de programmation de la vitesse et protections extérieures contre les chocs et accrochages
- Roues étanches avec bandage non traçant et suffisamment dures pour ne pas freiner le déplacement sur sols PVC souple

Lot 3 Auto laveuses autotractées

Les Auto laveuses autoportées devront être d'une largeur de travail comprise entre 45 et 55 cm.

Elles respecteront les caractéristiques suivantes :

- Equipées d'une batterie sans entretien
- Avoir un faible niveau sonore (possibilité d'un réducteur de bruit).
- Facilité d'utilisation de l'ensemble des fonctions
- Possibilité de réglage facile par l'encadrement.
- Mise en place et enlèvement simple et rapide du suceur réglable en fonction du type de sol sur lequel elle la machine sera utilisée (souple ou dur, PVC ou carrelage)
- Disposer de bacs eau propre et eau sale séparés par une cloison fixe.
- Disposer d'un bac de récupération très accessible, avec possibilité de vidange complète du réservoir
- Le nettoyage des éléments de lavage (suceur, bac de récupération, plateau porte brosse, etc.) doit être aisé et ergonomique.
- Possibilité d'une centrale de dilution embarquée. Si possible permettant l'utilisation de différents produits (Pas de « chimie » captive, de conditionnement captif).
- Ergonomie du poste de travail :
 - Rayon de braquage faible
 - Roues étanches avec bandage non traçant et suffisamment dures pour ne pas freiner le déplacement sur sols PVC souple,
 - Existence et description d'un dispositif d'arrêt d'urgence en cas de malaise de l'utilisateur ou perte de contrôle, possibilité de programmation de la vitesse et protections extérieures contre les chocs et accrochages

Lot 4 Auto laveuses petit modèle de type rotocleaner

Les auto laveuses petits modèles de type rotocleaner respecteront les caractéristiques suivantes :

- Pression de rouleau d'au moins 0.3 kg/cm²
- Réservoirs récupérateurs facilement accessibles et amovibles
- Réservoir produit additionnel
- Chariot de transport ou mode de déplacement intégré hors utilisation.
- Lavage et aspiration en marche avant et arrière
- Largeur de lavage au minimum 33 cm
- Facilité de mise en place et retrait des rouleaux ou brosses :
 - Le nettoyage des éléments de lavage (suceur, bac de récupération, plateau porte brosse, etc.) doit être aisé et ergonomique.
 - Câble électrique de longueur suffisante pour l'entretien d'une pièce ou système de batterie
 - Existence et description d'un dispositif d'arrêt d'urgence en cas de malaise de l'utilisateur ou perte de contrôle

Lot 5 Monobrosse Lustreuse

Les monobrosses lustreuses sont à destination du lustrage des sols thermoplastique protégé et doivent répondre aux caractéristique suivantes :

- Vitesse de rotation : Machine de catégorie ultra haute vitesse avec un minimum de 1500trs/min
- Timon inclinable et commandes de contrôle ergonomiques.
- Pliable
- Tension d'alimentation souhaitée : 230V AC 50/60Hz.
- Ø Brosse : environ 450mm.
- Ø Disque : environ 406mm et environ 508mm.
- Câble électrique de longueur suffisante pour l'entretien d'une pièce ou système de batterie
- La machine doit être légère et conçus ergonomiquement pour faciliter la manipulation
- Existence et description d'un dispositif d'arrêt d'urgence en cas de malaise de l'utilisateur ou perte de contrôle

Lot 6 Générateur de vapeur

Le générateur de vapeur sera utilisé pour le bionettoyage des surfaces et du sol, il devra respecter les caractéristiques suivantes :

- Conforme à la norme NF72-110
- Être accompagner un chariot compatible pour permettre le transport facilement et le stockage du matériel
- Volume souhaité de la chaudière : minimum 2 L
- Pression de service : Entre 4 et 6 bars, vapeur d'eau à haute température entre 120° et 160°C
- Système de remplissage facile et sans risque
- Capacité du réservoir : environ 5 L
- Flexible vapeur : environ 5 m
- Câble électrique : environ 5 m
- Puissance électrique :

- Alimentation 230V-50Hz
- Chaudière 2300 w
- 4 roulettes avec système de frein
- Accessoires en option : balai brosse, balai vapeur, buse coudée, brosse type pékalon pour buse coudé, buse haute pression, brosse 23cm pékalon. L'appareil doit être livré avec des accessoires minimum et accessoire de désinfection des siphons. Les accessoires doivent être accompagnée de bonnettes microfibres et de frange microfibre en nombre suffisant.

VI – Formation

Le titulaire devra assurer la prise en main des matériels et la formation du personnel utilisateur sur place.

Une formation complémentaire utilisateur et technicien dite « de rappel » devra être assurée le mois suivant la livraison. Si cela est nécessaire une formation complémentaire devra être assurée pendant la durée du marché pour les personnels utilisateurs nouvellement arrivés. Le candidat indiquera dans son offre la durée et le détail de la formation. Le titulaire devra fournir des notices d'utilisation du matériel

VII- Garantie

La garantie des équipements sera au minimum d'un an. Les candidats préciseront dans leurs offres les éventuelles extensions de garantie. Ils détailleront les conditions exactes de garantie pour chaque matériel.

VIII – Livraison/installation

Le soumissionnaire précisera les délais de livraison en nombre de semaines dans son offre. Ce délai lui sera opposable en cas de retard de livraison.